

METHODOLOGIE JURIDIQUE

PLAN DU COURS

- 1 Définition : Processus ou raisonnement nécessaire à la réponse à une question, sur base de connaissances scientifiques.
- 2 Questions juridiques :
 - Légalité d'un fait ou d'une situation accomplie (juge, avocat [litige]).
 - Légalité d'un fait ou d'une situation future éventuelle ou projetée (avocat, notaire, juriste [conseil]).
- 3 Réponse selon l'objectivité propre au juge.
- 4 Structure du raisonnement judiciaire (ou juridique) : syllogisme.
 - 4.1 Mécanisme du syllogisme :
 - Majeure : Tous les hommes sont mortels
 - Mineure : Socrate est un homme
 - Conclusion : Socrate est mortel.
 - 4.2 Mécanisme du syllogisme judiciaire :
 - Majeure : Règle de droit (motivation en droit du jugement).
 - Mineure : Faits précis de la question (motivation en fait du jugement).
 - Conclusion : Réponse à la question (décision du juge).
- 5 Appréhension des faits pertinents et nécessaires à la réponse judiciaire (mineure).
 - Examen approfondi de l'ensemble des faits liés à la question.
 - Sélection des faits pertinents.
 - Qualification de ces faits (analyse de la nature exacte des faits par une première confrontation inévitable des faits aux règles juridiques présumées applicables).
- 6 Preuve des faits
 - 6.1 Charge de la preuve :
 - Action pénale : ministère public
 - Action civile :
 - △ Demandeur (Art. 1315, al. 1er C. civ – 870 C.J.)
 - △ Défendeur sur exception (Art. 1315, al. 2 C.J.).
 - Exceptions : présomptions légales (Art. 1350 et 1352 C. civ.).
 - 6.2 Modes de preuve :
 - Liberté de preuve : preuve par toutes voies de droit.
 - Preuve réglementée : hiérarchie des preuves (Art. 1341, al. 1er C. civ.).
 - Modes de preuve :
 - △ Preuve écrite (acte authentique ou sous seing privé).
 - △ Présomption simple ou de l'homme (Art. 1349 C. civ.).
 - △ Témoignage.
 - △ Aveu (judiciaire et extra-judiciaire).

7 Détermination des règles de droit applicables (majeure).

7.1 Identification des règles applicables en fonction de la qualification des faits.

- Consultation des sources juridiques :
 - Législation
 - Jurisprudence
 - Doctrine
- Exemples
 - Clause d'exonération de garantie par le vendeur professionnel.
 - Attitude de la victime d'un dommage.

7.2 Examen et analyse approfondies des règles pour en déterminer les effets et le sens - Interprétation

♣ Méthodes :

- Interprétation littérale (selon le sens strict des mots).
- Interprétation historique (selon la volonté présumée du législateur – Ex. : aff. de l'Hirondelle).
- Interprétation systématique (en vue de la cohérence de l'ordre juridique).
- Interprétation téléologique (en vue de l'efficacité de la règle).
- Interprétation sociologique (en fonction des conceptions actuelles de la société – Ex. : condition du délit d'adultère masculin).

♣ Instruments ou moyens de justification de l'interprétation :

- Justification nécessaire (Ex. : compétence de la C.E.D.H. relativement aux organisations internationales).
- Travaux préparatoire (documents parlementaires).
- Rapport au Roi ou motifs d'un acte administratif.
- Jurisprudence.
- Doctrine.

7.3 Recherche et consultation des sources juridiques

♣ Législation

- Sources électroniques :
 - Législation belge consolidée : www.bellex.be
 - Moniteur belge : www.moniteur.be
 - Droit de l'Union européenne : <http://eur-lex.europa.eu/>
 - Droit européen (Conseil de l'Europe) : <http://www.coe.int/fr/>
 - Droit international : <http://www.un.org/fr/law/>
- Sources imprimées :
 - Pasyonomie
 - Codes Larcier
 - Codes Bruylant
 - Codes Kluwer
 - Codes La Chartre

♣ Jurisprudence

- Sources électroniques
 - Jurisprudence belge : www.bellex.be – www.juridat.be
 - Jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne : <http://eur-lex.europa.eu/>
 - Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme : <http://www.echr.coe.int>
 - Cour internationale de justice : <http://www.icj-cij.org>
- Sources imprimées
 - ♣ Pasycrisie
 - ♣ Revues juridiques générales et spécialisées.

♣ Doctrine

- Monographies
- Articles
- Sources électroniques